

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres composant le Conseil Municipal.....	33
Nombre de membres en exercice.....	33
Présents à la séance.....	23
Absents.....	10

SEANCE DU VENDREDI 14 JUIN 2019

Le vendredi quatorze juin deux mille dix-neuf à 19H00, le Conseil Municipal de la Ville de Moulins s'est réuni à l' Espace Villars sur la convocation régulièrement adressée à ses membres le vendredi sept juin deux mille dix-neuf et sous la présidence de Monsieur PERISSOL, MAIRE, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour de la séance.

ETAIENT PRESENTS :

M. PERISSOL, Maire,

Mme TABUTIN, Mme LEGRAND, M. PLACE, Mme DEMURE, Mme MARTIN, M. KARI, M. LUNTE, Mme GAUTIER DE BREUVAND, Mme TABOURNEAU-BESIERS, M. BRAZY, M. BUDAK, Mme CHARMANT, M. MICHAULT, Mme VERDIER, M. DUPRE, Mme LEMAIRE, M. GILARDIN, Mme EHRET, M. LAHAYE, M. MONNET, Mme GOBIN, M. DELASSALLE.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

M. MOREAU qui a donné pouvoir à Mme DEMURE,
M. BENZOHRRA qui a donné pouvoir à M. BRAZY,
M. LESAGE qui a donné pouvoir à Mme TABUTIN,
Mme MARTINS qui a donné pouvoir à M. PERISSOL,
Mme HOUSSAIS qui a donné pouvoir à M. PLACE,
Mme EYRAUD qui a donné pouvoir à Mme MARTIN,
M. ROSNET qui a donné pouvoir à Mme LEGRAND,
Mme OUARDIGUI qui a donné pouvoir à Mme TABOURNEAU-BESIERS,
M. JONARD qui a donné pouvoir à Mme GAUTIER DE BREUVAND,
Mme VEZIRIAN qui a donné pouvoir à M. LAHAYE.

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. BRAZY

COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL VILLE ET BUDGETS ANNEXES - ANNÉE 2018

Mairie de Moulins

B.P. 1629

03016 Moulins Cedex

Tél : 04 70 48 50 00

Fax : 04 70 48 50 49

Courriel : contact@ville-moulins.fr



COMPTE ADMINISTRATIF
BUDGET PRINCIPAL VILLE ET BUDGETS ANNEXES - ANNEE 2018

Le Conseil Municipal sur présentation de *Monsieur LUNTE*,

Vu les articles L 1612-12 et L 1612-13 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du Compte Administratif,

Vu l'article L 2121-14 du Code Général de Collectivités Territoriales relatif à l'élection par le Conseil Municipal de son Président dans les séances où le Compte Administratif est débattu,

Vu l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que le Conseil Municipal arrête le Compte Administratif et les Comptes de Gestion,

Vu la délibération du 23 février 2018 relative au Débat d'Orientations Budgétaires,

Vu la délibération du 30 mars 2018 relative au Budget Primitif 2018, Budget Principal de la Ville et Budgets Annexes,

Vu la délibération du 22 juin 2018 relative à la Décision Modificative n°1,

Vu la délibération du 05 octobre 2018 relative à la Décision Modificative n°2,

Vu la délibération du 07 décembre 2018 relative à la Décision Modificative n°3,

Vu la délibération du Conseil d'Exploitation de la régie des parcs de stationnement du 3 juin 2019 relative au compte administratif du budget annexe des parcs de stationnement,

Réuni sous la présidence de Stefan LUNTE, élu président de séance en application de l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 du Budget Principal de la Ville et sur les comptes administratifs des Budgets Annexes de l'eau, du camping, du théâtre et des parcs de stationnement dressés par Monsieur Pierre-André PERISSOL, Maire qui s'est retiré au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives dudit exercice ;

Considérant le rapport établi par le Service Financier ci-annexé,

Vu l'avis de la commission Activités Economiques et Finances réunie le 6 juin 2019,

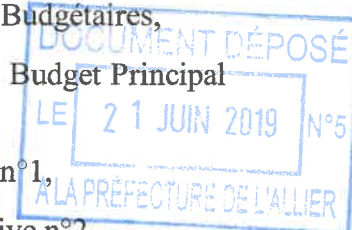
Monsieur le Maire ne prend pas part au vote, après en avoir délibéré, par 27 voix POUR et 5 ABSTENTIONS (MM LAHAYE, DELASSALLE et MONNET, Mmes VEZIRIAN et GOBIN),

Donne acte à Monsieur le Maire de la présentation faite du compte administratif du Budget Principal de la Ville et des comptes administratifs des Budgets Annexes de l'eau, du camping, du théâtre et des parcs de stationnement,

Constata, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes de l'eau, du camping, du théâtre et des parcs de stationnement, les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

Arrête les résultats tels que définis dans le compte administratif 2018 du Budget Principal de la Ville et dans les comptes administratifs 2018 des budgets annexes de l'eau, du camping, du théâtre et des parcs de stationnement.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME

Pour le Maire,

L'Adjoint délégué au développement durable,
au patrimoine et rapporteur du budget



M. Stefan LUNTE



I Le compte administratif 2018 : les éléments budgétaires

A. Les axes de la politique financière de la commune

- 1) *Maîtriser les dépenses de gestion ...*
- 2) *... Pour dégager une épargne nette suffisante permettant :*
 - a) *d'autofinancer les investissements*
 - b) *de limiter le recours à l'emprunt et de stabiliser la dette*
- 3) *... Tout en maintenant la politique de non augmentation des impôts engagée depuis 1994*

B. Le résultat de la gestion 2018

1/ Budget principal

Le compte administratif de la Ville présente pour 2018 un excédent global de clôture de 11 878 687,71 €.

Il s'établit ainsi :



SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 6 316 739,81 €

- Réelles 5 838 046,93 €

Dont Chapitre 16 877 234,27 €
Chapitre 20, 204, 21, 23 4 960 812,66 €

- D'ordre de section à section 478 692,88 €

Recettes : 8 147 821,84 €

- Réelles 1 973 801,11 €

Dont Chapitre 10 567 856,22 €
Chapitre 13 909 993,90 €
Chapitre 16 400 000,00 €
Chapitre 23 950,99 €
Chapitre 27 95 000,00 €

- D'ordre de section à section 2 932 642,60 €

- Excédent d'investissement 2017 reporté : 1 238 308,18 €
- Affectation du résultat 2017 2 003 069,95 €

Cette section fait apparaître un excédent d'investissement de clôture avant affectation des résultats de 1 831 082,03 €.

Les opérations restant à réaliser à la clôture de l'exercice se montent à :

- dépenses 2 770 282,04 €
- recettes 147 087,70 €



SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 20 016 510,94 €

- Réelles 17 083 868,34 €
 - Dont Chapitre 011 4 270 379,53 €
 - Chapitre 012 8 586 119,54 €
 - Chapitre 014 29 757,00 €
 - Chapitre 65 3 749 581,45 €
 - Chapitre 66 406 812,31 €
 - Chapitre 67 41 218,51 €
- D'ordre 2 932 642,60 €

Recettes : 30 064 116,62 €

- Réelles 22 504 669,00 €
 - Dont Chapitre 70 1 667 028,39 €
 - Chapitre 73 11 275 203,43 €
 - Chapitre 74 7 857 816,06 €
 - Chapitre 75 465 979,69 €
 - Chapitre 013 557 629,03 €
 - Chapitre 76 18,63 €
 - Chapitre 77 680 993,77 €
- D'ordre 478 692,88 €
- Excédent de fonctionnement 2017 reporté 7 080 754,74 €

Cette section fait apparaître un excédent de fonctionnement de clôture avant affectation des résultats de 10 047 605,68 €.

Conclusion :

Ces résultats 2018 sont repris à l'exercice 2019.

2/ Budget eau

SECTION D'INVESTISSEMENT

- <u>Dépenses</u>	708 043,49 €
Dont Chapitre 040	121 817,22 €
Chapitre 041	298 987,28 €
Chapitre 16	201 070,80 €
Chapitre 20	38 111,79 €
Chapitre 21	12 019,92 €
Chapitre 23	36 036,48 €
- <u>Recettes</u>	807 551,12 €
Dont Chapitre 001	137 270,40 €
Chapitre 10	76 055,46 €
Chapitre 040	295 237,98 €
Chapitre 041	298 987,28 €



La section présente un excédent de clôture de 99 507,63 €.

Les opérations restant à réaliser à la clôture de l'exercice se montent à :

- Dépenses	633 085,40 €
- Recettes	150 000,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- <u>Dépenses</u>	1 776 545,45 €
Dont Chapitre 011	624 937,76 €
Chapitre 012	392 850,00 €
Chapitre 65	5 993,34 €
Chapitre 66	72 171,26 €
Chapitre 67	35 355,11 €
Chapitre 042	295 237,98 €
Chapitre 014	350 000,00 €
- <u>Recettes</u>	3 249 678,38 €
Dont Chapitre 70	1 833 964,05 €
Chapitre 042	121 817,22 €
Chapitre 77	25 440,30 €
Chapitre 013	207 605,82 €
Excédent antérieur reporté	1 060 850,99 €

La section présente un excédent de clôture de 1 473 132,93 €.

Conclusion :

Ces résultats 2018 sont repris à l'exercice 2019.

3/ Budget théâtre

SECTION D'INVESTISSEMENT

- <u>Dépenses</u>	615 816,91 €
Dont Chapitre 20	206 566,55 €
Chapitre 23	350 950,43 €
Chapitre 040	58 299,93 €
- <u>Recettes</u>	615 816,91 €
Dont Chapitre 13	613 432,28 €
Chapitre 040	2 384,63 €



La section présente un résultat de clôture de 0 €

Les opérations restant à réaliser à la clôture de l'exercice se montent à :

- Dépenses	112 122,45 €
- Recettes	0,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- <u>Dépenses</u>	643 324,79 €
Dont Chapitre 011	408 498,30 €
Chapitre 012	228 138,51 €
Chapitre 65	88,30 €
Chapitre 67	4 215,05 €
Chapitre 042	2 384,63 €
- <u>Recettes</u>	643 324,79 €
Dont Chapitre 70	221 307,50 €
Chapitre 74	16 162,62 €
Chapitre 75	342 587,74 €
Chapitre 77	4 967,00 €
Chapitre 042	58 299,93 €

La section présente un résultat de clôture de 0 €

4/ Budget camping

SECTION D'INVESTISSEMENT

- <u>Dépenses</u>	33 079,80 €
Dont Chapitre 040	13 314,00 €
Déficit antérieur reporté	19 765,80 €
- <u>Recettes</u>	26 996,40 €
Dont Chapitre 040	5 650,60 €
Reprise excédent fonct.	21 345,80 €

La section présente un déficit de clôture de 6 083,40 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- <u>Dépenses</u>	37 239,58 €
Dont Chapitre 011	27 508,07 €
Chapitre 012	4 080,91 €
Chapitre 042	5 650,60 €
- <u>Recettes</u>	83 831,21 €
Dont Chapitre 70	46 034,84 €
Chapitre 75	4 500,11 €
Chapitre 77	34,40 €
Chapitre 042	13 314,00 €
Chapitre 002	19 947,86 €

La section présente un excédent de clôture de 46 591,63 €.

Conclusion :

Ces résultats 2018 sont repris à l'exercice 2019.

5/ Budget parcs de stationnement

SECTION D'INVESTISSEMENT

- <u>Dépenses</u>	797 000,29 €
Dont Chapitre 16	37 054,42 €
Chapitre 21	18 840,19 €
Chapitre 23	48 698,71 €
Chapitre 040	339 917,00 €
Chapitre 001	352 489,97 €



- <u>Recettes</u>	416 454,51 €
Dont Chapitre 040	43 175,05 €
Chapitre 10	373 279,46 €

La section présente un déficit de clôture de 380 545,78 €.

Les opérations restant à réaliser à la clôture de l'exercice se montent à :

- Dépenses	27 820,37 €
- Recettes	0,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- <u>Dépenses</u>	481 451,32 €
Dont Chapitre 011	147 637,85 €
Chapitre 012	182 562,41 €
Chapitre 66	26 034,89 €
Chapitre 67	82 041,12 €
Chapitre 042	43 175,05 €
- <u>Recettes</u>	1 245 847,08 €
Dont Chapitre 70	562 106,55 €
Chapitre 75	0,22 €
Chapitre 77	79 613,73 €
Chapitre 002	264 209,58 €
Chapitre 042	339 917,00 €

La section présente un excédent de fonctionnement de 764 395,76 €

Conclusion :

Ces résultats 2018 sont repris à l'exercice 2019.

